



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Avenir Projet Entreprise Générale Sàrl en liquidation**, Rte de la Gare 26, 1785 Cressier
2. Déclaration de faillite: 01.10.2015
3. Suspension de faillite: 23.11.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.12.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation d'une entreprise générale de construction, réalisation de projets, transformation d'immeubles et toutes activités liées au bâtiment, exécution de travaux publics et de génie civil, exploitation et vente d'immeuble en Suisse et à l'étranger. (Réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut  
1700 Fribourg

02508105

